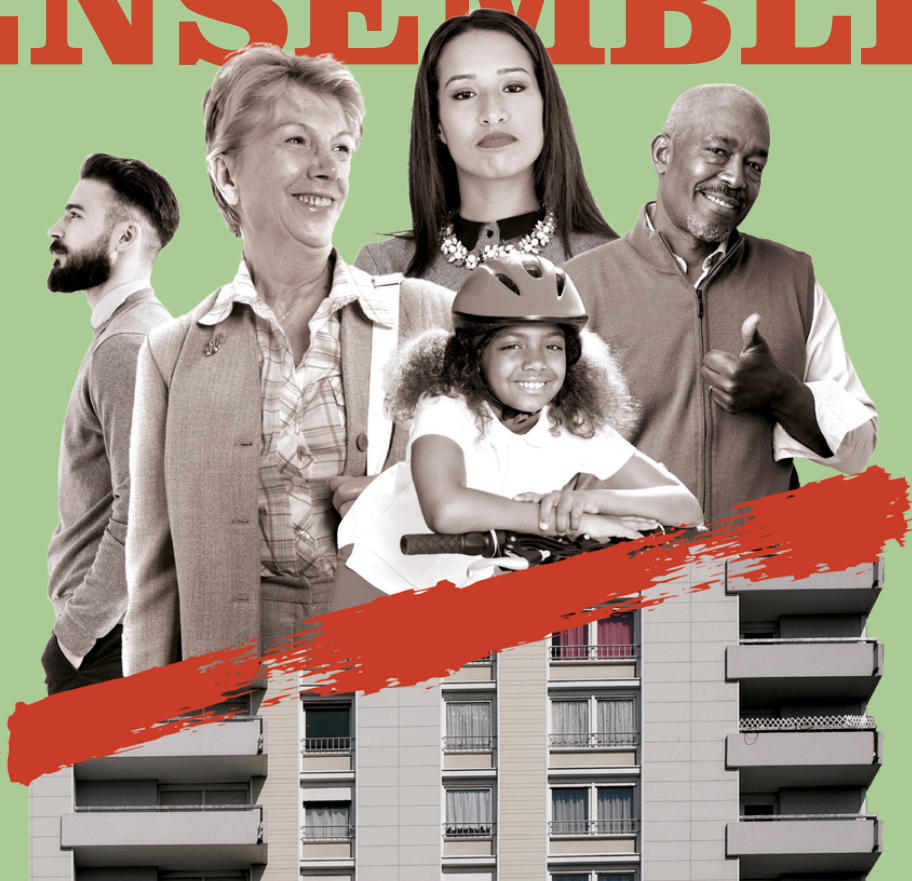


**ON VIT ENSEMBLE
ON GAGNE
ENSEMBLE**



**Élections des représentants des locataires 2026
chez IMMOBILIERE RHONE-ALPES 3F
DU 6 NOVEMBRE AU 24 NOVEMBRE 2026**

CNL RHONE-ALPES AUVERGNE
34 Rue de Narvik 69008 LYON
Tél. : 06 68 46 48 36
E-mail : contact@lacnlrhonealpes.fr

JE VOTE 

Confédération Nationale du Logement

LOCATAIRES, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ! VOTONS CNL !

Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration du bailleur. Ils font remonter vos préoccupations et difficultés et ils interviennent sur :

- le coût des loyers et des charges ;
- les difficultés dans le paiement de la quittance ;
- les travaux de rénovation thermique dans les immeubles ;
- l'entretien des logements et des parties communes ;
- les mesures de prévention pour la tranquillité et la sécurité ;
- les politiques d'attribution et de gestion du logement social.

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré. Avec vous, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus.

LA CNL AGIT POUR

Défendre le pouvoir d'achat des locataires : Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer l'entretien et la qualité des logements : Exiger des travaux utiles, des délais d'intervention raisonnables et un cadre de vie digne.

Contrôler les charges locatives : La CNL dispose d'un savoir-faire reconnu pour analyser les charges et dénoncer les abus.

Défendre les droits des locataires : Accompagner les habitants en cas de litige, de problème de logement ou de difficulté.

Faire vivre la démocratie dans les résidences : Informer les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur.

ET AU NIVEAU LOCAL ?

AVEC LES AMICALES CNL nous avons engagé :

- Une attention particulière sur la qualité et les prix des prestations des entreprises
- La maîtrise des charges locatives lors des hausses des énergies
- Des propositions d'amélioration de la qualité de vie dans les logements et immeubles (réhabilitation thermique)



IRA3F

Vote du 06/11 au 24/11

VOTEZ POUR LA LISTE CNL* :

BOUZAGHAR Fatiha
LOIRE

DAUZATS Jean
RHONE

POLI Cristina
LOIRE

SOIVE Patrick
HAUTE-SAVOIE

BERRUEZO Vincenzina
LOIRE

MARTOGLIO André
LOIRE

* Ni rature, ni panachage.
Ne pas jeter sur la voie publique

